
3 *Augustin dans l'histoire*

L'histoire du concept du bien commun dans la doctrine sociale de l'Eglise

Le bien commun est un concept interdisciplinaire. Nous pouvons le trouver dans plusieurs domaines : économie, politique, sociologie... Dans la tradition catholique, la dimension philosophique et théologique de ce concept a été attentivement étudiée. Cette perspective permet un approfondissement sur certains points que la tradition libérale ne met pas en évidence¹.

Ce concept joue un rôle essentiel dans la doctrine sociale de l'Église catholique. Bien que cette doctrine soit née au XIX^e siècle, le concept du bien commun a une origine beaucoup plus ancienne. Celle-ci remonte à l'Antiquité avec les philosophes grecs, notamment Aristote. Comment l'Église catholique s'est-elle approprié un concept philosophique grec pour en faire le noyau de sa doctrine sociale ? Le concept du bien commun est ainsi le fruit d'un processus. Une approche chronologique nous aidera à répondre à cette question.

Tout d'abord, nous essayerons de voir comment Aristote a défini le concept du bien commun. Dans un deuxième temps, nous analyserons la reprise du concept à l'époque médiévale, notamment chez Thomas d'Aquin. En dernière partie, nous étudierons comment ce concept a été introduit dans le discours social de l'Église à partir du XIX^e siècle.

¹ Voir M.NOVAK,
*Démocratie
et bien
commun*, Paris,
Cerf, 1991.

1 Le bien commun chez Aristote

Bien qu'Aristote ne soit pas la première personne à employer le terme « bien commun », il est le premier philosophe qui lui donne une définition éthique et politique structurée. En effet, Platon, dans la République, parle d'un partage des biens matériels entre les membres de la cité. En revanche, selon Aristote, il ne s'agit pas seulement de cela. Le bien commun est le bien de la cité qui n'est pas seulement le bien matériel.

1.1. Qu'est-ce que le bien selon Aristote ?

Toute réalité a une fin. L'homme en posant une action tend aussi vers une fin. Celle-ci est le bien auquel il s'intéresse. Aristote distingue deux sortes de bien : les biens secondaires et le souverain bien. Les biens secondaires, par exemple : honneur, richesse, santé... sont subordonnés au souverain bien.

Le souverain bien est caractérisé par deux critères :

- il est désirable pour lui-même et non pas pour d'autres biens
- les biens secondaires sont désirables en vue d'acquérir le souverain bien

Le souverain bien de l'homme est le bonheur, et il peut varier selon la personne. Néanmoins, Aristote démontre qu'il y a un bien commun à toute l'humanité qui se trouve dans la dimension politique² de l'être humain.

1.2. La cité : le lieu où se déploie la quête du bien commun

La dimension collective de l'être humain est très importante pour Aristote : « l'homme est par nature un animal politique. Et celui qui est sans cité [...] est ou un être dégradé ou au-dessus de l'humanité »³. L'homme ne vit pas en dehors de la communauté. La recherche de sa fin suprême (son souverain bien) ne peut donc pas se placer en dehors de la communauté.

Mais quelle est la communauté dont parle Aristote ? Il y en a trois : la famille, le village et la cité. Parmi elles, la cité est la communauté politique par excellence

² Au sens aristotélicien, la politique consiste à vivre dans le corps social, aucun être humain ne peut vivre en dehors de ce corps.

³ ARISTOTE, *La Politique*, livre I, 2

car elle englobe les deux autres. De plus, elle est le rassemblement des chefs des familles et des villages, donc un rassemblement des citoyens. Il faut souligner que ces deux dernières communautés incluent les femmes et les esclaves. Elles sont donc inférieures à la cité et en dépendent. C'est pourquoi, la cité est le lieu essentiel où se déploie la quête du bien commun.

1.3. Le bien commun : une question politique

Le bien commun selon Aristote est ainsi « l'accomplissement vers lequel tend la société humaine »⁴ qui est la vie heureuse. Celle-ci n'est pas seulement une satisfaction des plaisirs et des besoins mais elle inclut aussi une pratique des vertus. La politique n'est pas simplement une question d'organisation de la société mais une recherche du bien commun. Cette quête permet à tous les membres du corps social de vivre une vie heureuse et épanouie.

Cependant, le bien commun n'est pas le bien de tous les membres de la société car chacun poursuit des biens différents. C'est impossible de les satisfaire tous. Il faut alors mettre le bien commun au-dessus des biens personnels. À partir de son rapport avec le bien commun, Aristote distingue deux types de régime politique : le régime droit et le régime dévié.

« Il est donc manifeste que toutes les constitutions qui visent l'avantage commun se trouvent être des formes droites selon le juste au sens absolu, toutes celles, au contraire, qui ne visent que le seul intérêt des gouvernants sont défectueuses, c'est-à-dire qu'elles sont toutes des déviations des constitutions droites. »⁵

Autrement dit, un régime dans lequel le pouvoir est exercé en vue du bien commun est *droit*, alors que le régime dans lequel le pouvoir est exercé pour servir le bien propre d'une personne ou d'un groupe de personnes est *dévié*.

⁴ M.NOVAK,
*Démocratie et
bien commun*,
p. 33

⁵ ARISTOTE,
La Politique,
livre III, 6

2 Le bien commun dans la perspective de Thomas d'Aquin

Quinze siècles après Aristote, Thomas d'Aquin reprend la réflexion sur le bien commun. Cela ne veut pas dire qu'entre Aristote et Thomas, personne ne réfléchit à ce thème. S'inspirant de l'œuvre d'Aristote qu'on avait redécouvert depuis peu, saint Thomas a permis une évolution théologique et philosophique importante du concept du bien commun.

2.1. Le climat du XIII^e siècle

Il me semble important de tracer brièvement le contexte historique dans lequel la pensée de Thomas est née. Nous nous trouvons au milieu du Moyen-Âge central qui débute avec la croissance économique du XI^e siècle. Les cités se développaient comme des centres d'échanges commerciaux et culturels. La renaissance culturelle du XII^e siècle, avec la redécouverte des œuvres d'Aristote et la naissance des universités, stimulait l'intellect en Occident.

La croissance économique a sans doute provoqué des questions économiques notamment sur le bien commun. La philosophie païenne d'Aristote stimula et même bouleversa le monde intellectuel de cette époque. Dans toutes ces complexités, certains penseurs médiévaux osèrent aller à la rencontre de ces défis, et les fruits de leur travail donnèrent naissance à des pensées philosophiques et théologiques extraordinaires. En particulier, Thomas d'Aquin, par son appropriation de la pensée aristotélicienne, donna à la philosophie et à la théologie un nouveau regard sur plusieurs concepts, dont le bien commun.

2.2. Dieu est le bien commun

Dans la conception théologique de Thomas d'Aquin, le bien commun (*bonum commune*) diffère de la somme des biens particuliers, mais aussi du bien général imposé par le pouvoir politique. Reprenant la tradition augustinienne, Thomas désigne Dieu comme le bien commun.⁶ Toutefois, pour justifier cet emploi, il s'appuie sur la philosophie aristotélicienne. Tous les biens secondaires dépendent du souverain bien car ils sont désirables en vue de lui. Or, tous les biens dépendent de Dieu qui est donc la fin suprême et le bien commun de toute chose.⁷

Bien qu'il s'appuie sur la philosophie aristotélicienne, Thomas parle du bien commun dans un sens plus large. Si Aristote parle du bien commun en tant que bien de la cité, c'est-à-dire de la société, ici Thomas désigne Dieu comme le bien commun de tout l'univers.

Toute la création est appelée à son accomplissement qu'est Dieu. Sur ce point sont ajoutés des éléments théologiques importants dans le concept du bien commun, qui seront repris par l'Église quelques siècles après.

⁶ Voir A. BARLIER, «Thomas d'Aquin et l'analogie théologico-politique du bien commun», *Transversalité* 138 (2016), p.18-20.

⁷ Voir THOMAS D'AQUIN, *Somme contre les Gentils*, III, 17

2.3. L'analogie de la « participation »⁸

La notion du bien commun chez Thomas est inséparable de la philosophie politique d'Aristote, comme nous l'avons vu au-dessus. Même s'il a donné à ce concept un sens théologique important, il en parle aussi avec un sens politique. Cet usage multiple du terme est-il une ambiguïté dans sa pensée ? La thèse que propose Antoine Barlier donne une réponse à cette question.

Toutes les créatures participent à l'être (existence) de Dieu qui les a créés. Dieu leur communique son existence et sans lui, aucune n'existe. De la même manière, tout le bien participe au souverain bien qu'est Dieu. Un bien ne peut pas exister s'il ne participe pas à Dieu qui est le souverain bien. La participation est caractérisée par deux éléments :

« Une essence inférieure ne participe que de manière imparfaite à l'essence supérieure [...]. Ainsi, le bien commun qu'est la bonté de Dieu n'est qu'une participation déficiente à la souveraine bonté de Dieu. D'autre part, la participation inscrit l'essence inférieure dans une dépendance ontologique par rapport à l'essence supérieure. Les niveaux inférieurs du bien commun que sont le bien de l'univers, la bonté de l'homme et le bien commun politique dépendent [...] de Dieu comme souverain bien et bien commun »⁹

Nous pouvons en conclure que Dieu est le bien commun et que tous les autres biens ne sont que ses niveaux inférieurs. Un bien n'est vraiment un bien qu'en participant au souverain bien qu'est Dieu.

3 Naissance de la doctrine sociale de l'Eglise catholique au 19^e siècle

Entre Thomas d'Aquin et le XIX^e siècle, la pensée chrétienne ne témoigne pas d'une grande réflexion sur le concept de bien commun. Cela pose une question intéressante : pourquoi une telle absence alors que l'Europe connaît aussi entre le XVI^e siècle et le XVIII^e siècle la hausse des inégalités causées par une croissance économique considérable ? La réponse se trouve dans le modèle théologico-politique de Luther : la disjonction entre la finalité temporelle (du pouvoir politique) et celle spirituelle (qui se trouve en Dieu). Désormais, on ne peut plus parler du bien commun dans la théologie.¹⁰

⁸ Voir A. BARLIER, «Thomas d'Aquin et l'analogie théologico-politique du bien commun », p. 25-30.

⁹ *Id.*, p. 27.

¹⁰ Voir B. BOURDIN, «De Thomas d'Aquin à Luther : le renoncement à un savoir du bien commun», *Transversalité* 131 (2014), p. 23-28.

Il faut attendre le XVIII^e siècle, alors que l'Europe connaît une nouvelle évolution technique et économique, pour que le concept du bien commun apparaisse dans la conscience des penseurs (d'abord chez les philosophes profanes). La révolution industrielle, beaucoup plus qu'une évolution technique, bouscule l'Europe dans plusieurs domaines.

3.1. La révolution industrielle et ses conséquences

La révolution industrielle débute au Royaume-Uni au milieu du 18^e siècle. Grâce à de nombreuses évolutions économiques, politiques et scientifiques, la Grande-Bretagne a un climat très favorable pour être le berceau de l'industrialisation. La mise en œuvre d'une machine à vapeur par James Watt, un ingénieur écossais, en 1769 marque le début de cette révolution. Très vite après, au début du XIX^e siècle, la première vague d'industrialisation s'étend dans certaines régions d'Europe, notamment au nord de la France. Vers 1850, la révolution industrielle se répand dans plusieurs autres pays européens : la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne... La révolution industrielle change radicalement le visage de la société européenne.

Les nouvelles techniques donnent à l'Europe des moyens pour améliorer sa capacité de production. Il se produit un accroissement extraordinaire des biens matériels, en quantité et en qualité. La structure des sociétés européennes change avec le capitalisme qui s'affirme économiquement et politiquement. Les inégalités sociales se creusent entre la bourgeoisie et les ouvriers (la nouvelle classe sociale née de la vague d'exode rural et de l'urbanisation). Il y avait une très forte concentration du capital par la bourgeoisie. Motivés par le profit, les détenteurs du capital poussent parfois l'exploitation des travailleurs jusqu'à l'extrême avec des méthodes pas toujours très morales.

Cette inégalité interpelle les intellectuels de l'époque. Comment résoudre ces inégalités ? Plusieurs penseurs de cette époque ont essayé d'y répondre. Certains d'entre eux ont encore une influence jusqu'à nos jours. Nous pouvons citer ici quelques exemples : Claude Henri de Saint-Simon, Robert Owen, Charles Fourier, Karl Marx, Augustin Thierry... Il me semble important de souligner que le combat social de cette époque ne s'inscrit pas seulement dans la pensée. Au contraire, plusieurs mouvements actifs (et même parfois violents) sont organisés, par exemple l'organisation des syndicats, le luddisme¹¹ en Angleterre et la révolte des canuts à Lyon...

¹¹ Organisation et action des *luddites* (de 1811 à 1816), ouvriers révoltés hostiles à la mécanisation et à l'industrialisation causes de chômage.

3.2. La formulation de la doctrine sociale de l'Église

Cette réalité pousse l'Église à répondre aux questions de l'époque : le problème de la justice dans le partage des biens, la relation conflictuelle entre les patrons et les ouvriers... C'est ce qu'on a appelé la « question sociale ». Est-il possible de parler d'une cohabitation entre les classes sociales tandis que les inégalités déchiraient de plus en plus la société ? Devant toutes ces questions, la réflexion sur le bien commun fut choisie comme la clé de la réponse de l'Église

S'enracinant dans la tradition ecclésiale, la doctrine sociale de l'Église propose un chemin de réflexion et d'action basé sur le bien commun. Le premier texte magistériel à en parler officiellement fut l'encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII publiée le 15 mai 1891. À travers cette encyclique, l'Église veut répondre aux problèmes sociaux causés par la révolution industrielle. Dans une ambiance de restauration de la philosophie médiévale, le Pape valorise le thomisme comme la seule pensée capable de répondre à tous les philosophes athéistes de l'époque qui déstabilisent la société. Dans l'encyclique *Aeterni Patris*, parue quelques années plus tôt (1879), dans un projet de contre-culture catholique, Léon XIII avait restauré le thomisme comme philosophie officielle de l'Église catholique.

À la suite de *Rerum Novarum*, de nombreux autres documents apparaissent au cours du XX^e et XXI^e siècle et contribuent à la formulation de la doctrine. Ce sont des encycliques des papes (la dernière est *Laudato si'* du pape François publiée en 2015), les textes du concile Vatican II (notamment *Gaudium et Spes*) et spécialement le *Compendium* de la doctrine sociale de l'Église. Rédigé en 2004 par le conseil pontifical « Justice et Paix », c'est une synthèse de la doctrine dans lequel se trouvent ses principes majeurs. La doctrine sociale de l'Église n'est pas réservée uniquement aux chrétiens. Depuis le pape Jean XXIII, elle est adressée à tous ceux qui souhaitent travailler pour un monde meilleur¹².

Le bien commun est un des noyaux principaux de la doctrine sociale de l'Église. « Il est le principe organisateur de tout le discours social de l'Église en matière politique, sociale et économique »¹³. C'est pourquoi, il me semble important de l'étudier plus précisément dans ses dimensions essentielles.

3.3. Le bien commun et ses dimensions essentielles dans la doctrine sociale de l'Église¹⁴

Premièrement, le bien commun est universel dans sa destination à tout le monde. Reprenant la tradition thomiste, l'Église voit Dieu comme le premier bien qui se donne à nous tous dans sa création.

¹² Voir E. LASIDA, « Des biens communs au bien commun. Une lecture économique de la pensée sociale de l'Église », *Transversalité* 131 (2014), p. 67.

¹³ *Id.*, p. 67.

¹⁴ *Id.*, p. 69.

Tout le monde a le droit d'accès aux ressources vitales qui sont les biens que Dieu a donnés à tous : l'eau, la terre, l'air... Tous les priviléges sur les biens communs sont des formes d'égoïsme et d'injustice.

Deuxièmement, le bien commun porte une valeur humaine et relationnelle. Personne ne peut chercher le bien tout seul car l'homme est anthropologiquement un être relationnel. Ceci nous renvoie à la philosophie politique d'Aristote. La quête du bien doit toujours se déployer dans une communauté. Le partage des biens est donc nécessaire, surtout auprès des plus pauvres et des plus vulnérables de la société. Ceci témoigne aussi de la charité chrétienne que le Christ demande à tous les fidèles.

Troisièmement, le bien commun est écologique. Dieu a créé tout l'univers et il l'a confié à l'homme pour qu'il l'utilise et qu'il le sauvegarde. Il ne faut pas oublier que la création fut créée tout d'abord pour elle-même. Dieu dans son économie du salut veut éléver à sa perfection l'humanité et à travers elle, toute sa création. Il est alors important d'avoir un développement intégral et durable.

Conclusion

Depuis l'Antiquité, l'homme s'est posé la question du bien commun. La compréhension de ce concept varie selon le contexte historique et l'école de pensée. Dans la tradition catholique, ce concept a été hérité de la philosophie aristotélicienne, approprié et reformulé par Thomas d'Aquin, puis repris au XIX^e siècle comme principe central de la doctrine sociale de l'Église.

Au cours de son histoire, la pensée chrétienne a affronté des basculements sociaux considérables qui l'obligèrent à retravailler sur le bien commun afin de répondre aux enjeux sociaux de l'époque. C'est ainsi que Thomas d'Aquin, en s'appuyant sur l'aristotélisme a tenté de donner un nouvelle optique au concept de bien commun. Six siècles plus tard, un autre défi se présenta : la révolution industrielle, qui changea brutalement la surface de la société européenne. Avec *Rerum Novarum* de Léon XIII, l'Église essaie pour la première fois de répondre officiellement aux questions sociales.

La doctrine sociale de l'Église, avec le concept du bien commun, est le fruit de cette histoire. Nous ne pouvons pas la comprendre sans la situer dans son contexte historique. Ce n'est pas simplement l'histoire d'une idée, mais celle d'une recherche afin d'améliorer la réflexion en l'articulant avec l'action concrète. Cette histoire montre que l'Église s'incarne dans l'histoire de l'humanité et essaie de répondre aux défis sociaux inhérents à chaque époque.

Pierre NGUYEN Hoang Phuc
Augustin de l'Assomption (Paris)